



Olivier Solioz,  
président de la SPVal



Stéphane Darbellay,  
président de l'AVECO

# Actualités valaisannes: dossiers scolaires et administratifs

La SPVal et l'AVECO vous présentent une sélection des dossiers qui occupent les associations, le Département de la formation, le Service de l'enseignement et les différentes commissions ou groupes de travail.

## Département de l'Économie et de la Formation

Christophe Darbellay conserve le DEF pour la période administrative 2025-2029. Les contours des services liés à la formation restent inchangés. La suite du travail de partenariat entre vos associations et le DEF-SE-OES-OEN pourra s'inscrire dans la continuité.

La SPVal et l'AVECO s'attèleront à faire aboutir différents dossiers dans un calendrier propice à la prise en compte des toutes les particularités et en évitant la précipitation des mois de mai-juin pour une introduction en août 2025.

## Office de l'Éducation Numérique

Le Conseil d'État a nommé Mathieu Moser comme Chef de l'OEN. Il prendra ses fonctions à temps partiel dès le 1er juin 2025 puis à 100% dès le 1er août 2025.

Ce choix implique un changement à la tête de la Direction des écoles de l'Arpille, poste qu'il occupe actuellement. Les différents défis de l'OEN sont nombreux pour une implémentation complète de l'Éducation Numérique dans les classes des écoles obligatoires du canton.

## Poste d'enseignant-es pour 2025-2026

Dès le 28 mars 2025, les directions d'école, avec les administrations (inter)communales, ont publié les mises aux concours des postes pour la prochaine année scolaire. Les publications doivent obligatoirement être faites dans le *Bulletin Officiel du Valais*. Certaines sont précédées ou doublées par un encart dans le *Nouvelliste*.



### Enseigner en primaire ou au cycle d'orientation

Lien vers le Bulletin officiel - Renseignements auprès des directions d'école, responsables de publication

La SPVal et l'AVECO relèvent différents éléments qui nécessiteraient des améliorations liées à la transparence pour une gestion RH plus efficace:

- Mentions obligatoires des offres d'emploi.
- Libellés standardisés des différents postes.
- Répartition officielle des postes aux collègues en place qui bénéficient d'un engagement à durée indéterminée.
- Précisions de la mention «à temps partiel» avec un nombre de périodes et un%.
- Mention de l'attribution du titulariat.
- Précision des lieux d'enseignement pour les écoles situées sur plusieurs sites-villages.
- Mention explicite de l'engagement: Durée déterminée ou durée indéterminée.
- Précision des jours ou demi-journées d'enseignement.
- Séparation des publications pour les postes d'enseignant-es et de ceux qui concernent des personnes non-enseignantes comme les aides à la vie scolaire
- Répartition des heures par branches d'enseignement au CO.

## Loi scolaire

Le 7 avril 2025, le DEF-SE a convoqué les représentant-es des associations d'enseignant-es et des directions. À l'ordre du jour de la séance, la présentation des travaux réalisés en interne du SE afin de réviser la Loi sur l'Instruction Publique (LIP) qui date de 1962. Le DEF-SE ont comme objectif la création d'une nouvelle Loi Scolaire. Elle serait mise en consultation avant la fin de l'année scolaire 2024-2025 avant d'être soumise au Grand Conseil après la rentrée 2025-2026.

## Sondage de satisfaction

Des collègues et les membres des comités de vos associations ont consulté avec attention les résultats généraux du sondage de satisfaction qui ont été publiés par le DEF. Certaines questions issues de ces retours sont mentionnées ci-dessous:

- Existe-t-il des différences significatives entre les résultats des collègues qui ont participé pour la première fois (engagés entre 2020 et 2024) et celles et ceux qui avaient répondu en 2019?
- Certains résultats liés à la charge de travail ne doivent-ils pas être pris en considération dans les travaux actuels pour le renouvellement du cahier des charges et de la gestion du temps de travail?
- Les résultats avec des pourcentages importants d'insatisfaction de plusieurs sous-points «santé et sécurité au travail» nécessitent-ils des actions de la part de l'employeur pour la prochaine rentrée scolaire?
- Des éléments interpellent: avoir une charge de travail trop élevée et du stress, se sentir déprimé-e, ressentir peu d'intérêt et de plaisir dans son activité, et être présent-es par conscience professionnelle malgré la surcharge effective - ressentie.

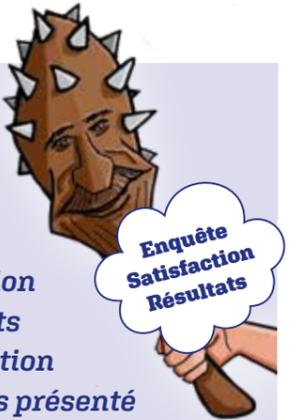
La suite du traitement de ce dossier est coordonnée par la FMEP qui fait partie du Groupe de Pilotage désigné par le DEF-SE. Des demandes ont déjà été adressées au DEF. La coordination entre les six associations d'enseignant-es est assurée via la commission sectorielle enseignement de la FMEP.

Rappel des éléments soulignés par l'AVECO et la SPVal dans l'Éducateur de mars 2025>



## La Matze

La Matze d'avril vous propose une citation inspirée par les résultats de l'enquête de satisfaction du DEF dont nous avons présenté certains résultats dans en mars 2025.



«Un sondage n'est pas un substitut de réflexion.» Warren Buffet

## AVECO\*

L'Assemblée Générale de notre association s'est déroulée le 26 mars 2025 à Monthey réunissant plus de 100 personnes. Un grand merci à l'équipe monthaysanne pour sa disponibilité et pour l'organisation de cet événement.

Lors de notre première partie d'assemblée, nous avons évoqué les valorisations dans notre profession, le travail collaboratif dans les différents GT (temps de travail des enseignant-es, cahier des charges, GT évaluation), le renchérissement accordé en 2025 et les réactions du Grand Conseil, les résultats des différentes enquêtes et les changements de règlement pour l'APG.

Nous avons également évoqué les soucis engendrés par les élèves au comportement difficiles et la problématique de la santé des enseignant-es.

Nous remercions le Conseiller d'État, les membres du SE, les invité-es ainsi que toutes et tous les membres présent-es pour leur participation et donnons d'ores et déjà rendez-vous à chacun-e le 25 mars 2026 pour la 40e AG de l'AVECO.

(sd)